

**Budget du Québec 2005-2006,  
PLUSIEURS PETITES MESURES QUI PERMETTENT  
D'ÉVITER LA DÉROUTE AU PLAN SOCIAL**

Montréal, le 21 avril 2005 – « Le budget dévoilé aujourd'hui par le Gouvernement du Québec contient plusieurs petites mesures qui sont bienvenues mais insuffisantes », selon Nancy Neamtan, présidente et directrice générale du Chantier de l'économie sociale. « Est-ce que ce budget permettra d'éviter un effritement du développement économique et social des régions du Québec? Nous allons devoir travailler très fort collectivement pour y arriver ! ».

Parmi les annonces intéressantes faites aujourd'hui le ministre des Finances et la présidente du Conseil du trésor, notons :

- un investissement de 145 M\$ dans la construction de 2600 nouveaux logements dans le cadre du programme *AccèsLogis Québec*;
- une hausse de 98,5 M\$ du soutien financier aux centres de la petite enfance et aux autres services de garde, qui permettra de compléter l'offre de 200 000 places;
- des fonds supplémentaires de 78 M\$ alloués aux FIER-Régions, qui ouvrent la possibilité d'innover dans l'investissement en économie sociale;
- un investissement additionnel de 5 M\$ pour soutenir les projets des entreprises d'économie sociale en régions;
- un investissement additionnel de 2 M\$ pour accroître le nombre de place dans les centres de travail adaptés;
- un nouveau plan d'action pour offrir un soutien accru aux personnes âgées en perte d'autonomie afin de leur permettre de bénéficier de plus de soins à domicile.

**Inquiétudes en matière d'emploi**

Selon madame Neamtan, ces mesures ne sont toutefois pas suffisantes pour assurer le développement économique et social des régions du Québec. Par exemple, le Chantier s'inquiète grandement des coupures annoncées dans le budget d'Emploi Québec, qui pénaliseront inévitablement les personnes les plus marginalisées. Le Chantier aurait aussi souhaité que les mesures suivantes soient clairement mises de l'avant :

- des fonds supplémentaires en habitation communautaire;
- des mesures pour améliorer les revenus et les conditions de vie des personnes les plus pauvres;
- un investissement plus important dans le *Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique*.
- des investissements accrus dans des mesures d'aide à l'emploi pour les personnes éloignées du marché du travail;
- le rétablissement du *Programme de soutien au réseautage des entreprises d'économie sociale*.

Rappelons que dans son mémoire déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires, le Chantier suggérait au ministre des Finances de baser ses choix budgétaires sur des principes fondamentaux suivants :

- réduire les écarts entre les riches et les plus démunis;
- continuer à améliorer les conditions de vie de la classe moyenne;
- assurer la plus grande accessibilité aux services de santé et d'éducation pour l'ensemble de la population;

- assurer un développement durable et équitable aux plans économique, social et culturel sur l'ensemble du territoire québécois.

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome indépendante qui rassemble les acteurs de la société civile québécoise qui oeuvrent en économie sociale dans le but de faire la promotion de l'économie sociale et d'en assurer le développement. Le Québec compte plus de 7150 entreprises d'économie sociale qui embauchent plus de 124 000 personnes. Ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires de 17,2 milliards \$.

- 30 -

Nancy Neamtan est disponible pour entrevues téléphoniques.

Source : Chantier de l'économie sociale

Pour information : Daniel Bussières  
514.899.9916, poste 226  
cell : 514.795.8444